

**Collège des Bruyères-  
Compte-rendu du CA du 29 novembre 2013 à 17h**

21 présents : (voir liste émargement). Le quorum est atteint.  
Secrétaire de séance : M Brunie. Le CA démarre à 17h10.

**1-Ordre du jour**

Sont ajoutés deux points à l'ordre du jour : convention UCP et information sur les tarifs D.P, opération « Eteignez vos portables ».

Il est proposé de commencer par les questions diverses.

**2- Question diverses.**

- Mme Lemerle (LIPE) a souligné le problème des trottinettes qui sont suspendues aux grilles du collège. Une action a été engagée par cette association de parents auprès de la mairie pour avoir des emplacements trottinette. Cette demande a été validée par la commune, mais le choix de l'emplacement reste à régler (une proposition a été faite pour les mettre à côté des emplacements 2 roues).

17 h 15 : Arrivée de Mme Ravot,

17 h 16 : Arrivée de Mme Agboton.

23 présents.

- Mme Beau (PEEP) évoque la circulation de cigarettes électroniques dans l'établissement, y compris dans les couloirs. Depuis la rentrée, deux élèves ont été surpris entrain de « vapoter » dans l'enceinte du collège et ont été sanctionnés. Mme Ghesquier indique que ce point sera ajouté au règlement intérieur lors d'un prochain CA.

- Relance de la part des parents de la demande d'une commission de réflexion avec des enseignants sur les récompenses au conseil de classe. Mme Ghesquier propose que cela se fasse en janvier, la date reste à définir.

- Mr Vieux (PEEP) demande où en est le fonds social du collège, en référence au dernier C.A. Mme Ghesquier répond que le collège vient de recevoir deux subventions (1000 et 1800 euros).

- Mme Beau fait part des retours de parents concernant les exposés de groupe à faire à la maison : certains parents sont gênés par le temps et la répartition du travail. Mme Beau demande s'il est possible que la plus grosse partie du travail soit faite au collège. Mr Couturier répond que ce n'était pas toujours possible par manque de temps, et l'ensemble de l'équipe pédagogique présente ajoute que le CDI ainsi que des salles informatiques sont mis à disposition des élèves pendant la journée et une partie des pauses déjeuners. Par ailleurs, il est demandé s'il est possible de donner aux élèves la charte d'un exposé réussi.

**3 – Approbation du procès-verbal du C.A. du 4 novembre 2013 (PJ)**

Une erreur sur la liste des présents a été corrigée : Mr Pichon n'était pas présent, tandis que M. Rofidal l'était. Idem commission UCP.

**Adopté à l'unanimité**

**4 –Points ajoutés :**

**a – Convention UCP.**

Autorisation à signer la convention qui régit la demi-pension. Information sur les tarifs 2014.

**Adopté à l'unanimité**

**b – Participation volontaire des familles à l'action « Eteignez vos portables ».**

Mme Gueusquin et Mme Ayrat se sont inscrites à ce dispositif proposé par le département pour aller voir des spectacles de danse. ( 4<sup>e</sup> B et 4<sup>e</sup> D) dans différents lieux du département.

Cette action est en partie financée par le conseil général ; 2€50 par enfant restent à la charge des familles (le transport ainsi que le coût de la place sont compris dans le prix).

Les spectacles proposés au collège se dérouleront le 31 janvier et le 2 avril 2014.

**Adopté à l'unanimité**

**5- Budget 2014**

**Service activité pédagogique** : comprend tout ce qui concerne la pédagogie, les sorties et les voyages. Les dépenses sont supérieures aux recettes. Le déficit correspond à la part des accompagnateurs qui sera prise sur les fonds de roulement de l'établissement

**Service vie de l'élève**

Uniquement des subventions, dépense=recette

Domaine « Aides » : : fond social collégien, aide départementale à la Demi-pension

Domaine « Santé » : infirmerie

**Service administration et logistique**

En recettes : Contribution de 12% du service SRH par le biais d'un renversement

Par rapport à 2013, le chauffage est entièrement compris dans la dotation globale de fonctionnement.

L'amortissement est dit « neutralisé » quand les biens immobilisés sont financés par des subventions et de type « réels » pour les biens financés sur fonds propres. C'est cette écriture qui met le chapitre en déficit.

**Service restauration et hébergement :**

-UCP à Rueil et CG ;reversement de 22.5% des recettes des élèves pour payer le personnel et 7% des recettes reversées à l'UCP

**Bourses nationales**

Service alimenté par une subvention d'état.

**Présentation du Budget primitif de l'exercice**

Différence entre dépenses et recettes de :-4 983.88€

Fonds de réserve 2012 : 99 511.46 € euros

Sur l'année 2013 nous avons fait 28995,59€ de prélèvement sur les fonds de réserves

**Adopté à l'unanimité**

18h25 : Départ de M. Leroy

**6 – Pour information**

M. Pasquier a demandé s'il n'y avait pas trop d'entretien dans certaines salles, et si on ne pouvait pas faire quelques économies en diminuant la consommation de produits.

Fin de la séance : 18h30

Signatures

Le secrétaire de séance

La Principale

